Maison d'Accueil
du Jeune Travailleur

Résidence Habitat Jeunes

Thumesnil

Rapport d'activité 2025

Vers l'autonomie

Rapport Moral

2025, une année dense et résolument tournée vers l'avenir

L'année 2025 s'annonçait dans la continuité d'une année 2024 intense. Cette projection s'est confirmée, nous avons vécu une année particulièrement dense, agitée, marquée par des enjeux forts et dans un contexte d'incertitude lié à la relocalisation de la résidence Thumesnil.

Cette agitation n'a toutefois pas altéré l'engagement des équipes. Au contraire, elle a renforcé l'attachement de chacun aux valeurs fondatrices de l'association. Fidèles à notre mission éducative et sociale en tant que Résidence Habitat Jeunes, nous avons poursuivi et consolidé notre rôle sur le territoire autour d'un objectif central : accompagner les jeunes vers l'autonomie.

Cette mission ne peut exister qu'à travers une coordination étroite entre les services, chacun apportant à son niveau, la vision et les valeurs de l'association, qu'il s'agisse de la mixité sociale, de la sécurisation du parcours résidentiel ou de garantir des conditions de vie dignes et sécurisées.

C'est dans cette dynamique collaborative que nous continuons à répondre aux besoins des jeunes et à adapter nos pratiques face aux évolutions sociales, territoriales et aux incertitudes économiques.

L'année 2025 illustre ainsi notre capacité à faire face à un environnement en mutation constante, tout en maintenant **le cap de nos ambitions : soutenir, accompagner et permettre à chaque jeune de construire son parcours en confiance.**

Un environnement en mutation

En matière d'évolutions sociales :

- Émergence de nouveaux modes de consommation
- Nouveaux usages numériques et formes de communications
- Les problématiques de santé mentale, un enjeu central, dont l'ampleur et les impacts restent encore difficiles à mesurer avec précision.

En matière d'évolutions territoriales :

les Résidences Habitat Jeunes font face à des tensions importantes.

- Des besoins croissants

- Une offre de logements insuffisante
- Une complexité administrative grandissante
- Une augmentation des coûts structurels

En matière d'évolutions économiques :

- Une précarité qui, loin de reculer, se diversifie et se complexifie.
- L'insertion professionnelle demeure pour de nombreux jeunes, un parcours semé d'incertitudes, souvent sans perspectives clairement identifiées
- Des difficultés accrues en matière de mobilité

La demande d'hébergement constitue un indicateur clé de ces tensions avec une augmentation de près de 18 % entre 2024 et 2025.

Dans ce contexte, plusieurs orientations et décisions ont été prises afin d'adapter notre organisation et préparer l'avenir :

- L'intégration des 37 places FJT de la MAJT au sein de l'Atrihome, confirmant la faisabilité du passage de 138 à 175 places sur un même lieu
- L'externalisation du service KIALA, désormais implanté en dehors des murs des résidences.
- L'amélioration des conditions d'habitat de la résidence Thumesnil, malgré un déficit annoncé sur cet établissement, par la réfection des éléments essentiels des logements au fil de la vacance.
- La réécriture du projet associatif permettant de réaffirmer nos ambitions et clarifier notre positionnement

Ces décisions traduisent notre volonté de renforcer la qualité de l'accompagnement tout en assurant la pérennité de l'association.

En matière d'activité :

Les actions présentées dans ce rapport d'activité ne se limitent pas à une succession de réalisations. Elles constituent les fondations des orientations que nous souhaitons poursuivre et développer dans les années à venir.

Notre mission dépasse largement la seule fonction d'hébergement. Elle s'inscrit dans une démarche éducative et citoyenne visant à accompagner les jeunes dans la construction de leur autonomie, mais aussi dans leur capacité à s'exprimer, à débattre et à partager leurs points de vue. Il s'agit de favoriser les échanges autour de leurs pratiques, de leurs consommations, de leurs relations et plus largement, de leur perception du monde social, culturel et sportif.

Cette dynamique s'appuie sur **un réseau solide de partenaires,** notamment dans les domaines de la santé, de l'insertion, de l'aide dans les démarches administratives, de la lutte contre la précarité.

Leur mobilisation est essentielle pour garantir la pertinence et l'efficacité de nos actions.

En matière de vie de l'association :

La gouvernance repose sur un conseil d'administration engagé, garant des orientations de l'association.

Un conseil d'administration qui s'est étoffé par l'arrivée de nouveaux administrateurs dont un résident élu vice-président. Cette évolution illustre pleinement le principe de participation des jeunes et prise en compte de leur parole.

L'UNHAJ a posé ses valises à Lille à l'occasion de son 70e anniversaire. Ce congrès a constitué un temps fort, à la fois inspirant et valorisant. Plusieurs résidents y ont pris la parole en public, tandis que d'autres ont participé au spectacle de danse, un défi relevé avec enthousiasme et largement salué par le public. Cet événement a également été une opportunité pour les équipes de valoriser leurs actions, en présentant différents dispositifs : le SAS jeunes en rupture, l'action KIALA.

Dans une logique de valorisation de parcours et de communication plus dynamique, de nouveaux formats de « news » ont vu le jour : témoignages, vidéos courtes de parcours de vie, construit conjointement par les jeunes et les professionnels.

En matière de temps forts :

Les travaux de bardage de la résidence Atrihome, suite à l'expertise judiciaire, sont terminés. Une nouvelle phase va s'ouvrir sur le réaménagement des espaces extérieurs mais aussi sur l'identification du dédommagement attendu face aux désordres constatés.

Au sein de la résidence Thumesnil, l'amélioration du cadre de vie se poursuit, dans l'attente d'une position claire sur la future destination de ces places de Résidence Habitat Jeunes.

Enfin la direction a été remodelée, avec le départ en retraite du directeur. La nouvelle directrice, nommée au 1er septembre 2025. Le relais annoncé a été préparé et a permis ainsi une transition sereine.

Cette continuité permet de maintenir les dynamiques engagées, notamment en matière de transversalité.

Sommaire

Rapport moral - page 2

Pôle Hébergement - page 4

Pôle Animation - page 8

Pôle Éducatif - page 12

Pôle logement - page 18

Dispositif KIALA - page 20

Temps forts - page 22

Conclusions 2025 - page 30

Nos partenaires - page 32

Perspectives 2026 - page 34

Pôle Accueil Hébergement

La résidence Thumesnil requiert depuis plusieurs années l'attention des acteurs locaux en raison de sa vétusté et de la nécessité de sa future relocalisation.

Différents projets ont été élaborés, étudiés puis abandonnés, avant que l'année 2025 ne fasse enfin naître de réels espoirs quant à la concrétisation de nouvelles perspectives. Ces projets nécessiteront malheureusement encore du temps avant de pouvoir se concrétiser, probablement plusieurs années.

La décision de maintenir l'activité sur le site a été prise par le Conseil d'administration, en collaboration avec Vilogia, propriétaire des lieux. Ce maintien d'activité s'effectuera dans un contexte déficitaire, du fait du choix de conserver l'ensemble des services en fonctionnement afin d'assurer le bien-être et la sécurité des résidents présents et de permettre la poursuite de leurs projets d'insertion.

En conséquence, les personnels en poste, notamment ceux de l'accueil, exercent leurs missions dans des conditions particulières, confrontés parfois au mécontentement de résidents qui ne disposent d'aucune autre solution d'hébergement.

Le paradoxe est que ce bâtiment continue de répondre à des besoins importants, comme en témoignent les données présentées dans ce rapport d'activité Les années d'attente précédant la relocalisation complète du site nécessitent toutefois, au-delà du maintien des services, de garantir et d'améliorer les conditions d'habitat. Des travaux ont ainsi été engagés à cette fin, financés en partie par Vilogia mais également par la MAJT, afin de renforcer les équipements de sécurité et de rénover les locaux, tant les espaces collectifs que les chambres. L'ampleur des interventions reste importante : elles n'ont été qu'amorcées en 2025 et devront se poursuivre dans les années à venir.

L'équipe accueil-hébergement a ainsi été maintenue. Elle se compose de deux agents à temps plein, placés sous la responsabilité d'un coordinateur, ainsi que d'un membre de l'équipe de direction détaché en qualité de responsable de site. Les services de maintenance et d'entretien sont mutualisés avec ceux de la résidence Atrihome afin de garantir une efficacité et une réactivité optimales. Le service de veille est assuré par un prestataire extérieur, permettant une présence sur site 24 heures sur 24.

Les chiffres relatifs à l'activité, compte tenu de la situation particulière du site et de la fermeture de 37 places intervenue en 2024, ne permettent pas une comparaison pertinente avec ceux de l'année précédente. **Il convient néanmoins de souligner que la diminution de 25 % du nombre de chambres disponibles n'a pas eu le même impact sur le volume de nuitées réalisées ni sur le nombre de jeunes hébergés. La baisse observée dans ces deux domaines est limitée à environ 20 %, ce qui met en évidence la permanence de la demande ainsi que l'adéquation du site aux besoins du territoire.**

Les chiffres essentiels 2025

Ce sont 34 440 nuitées recensées, soit un taux d'occupation de 85.0 %. Avec un total de 151 résidents accueillis, avec 54 entrées et 61 sorties, confirmant un turn over équilibré dans un contexte d'accueil contraint.

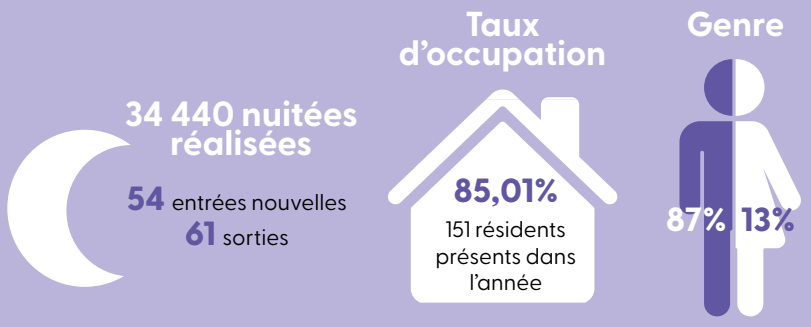

Les tendances hébergement 2025

Des caractéristiques sociales et économiques ou la précarité reste prépondérante :

- 89% de moins de 25 ans (+ 1% par rapport à 2024) ; 91% sur les entrants
- 65% des publics au niveau V INSEE au maximum ;
- 53% des publics en CDD, intérims, stagiaires, en emploi d'insertion ; 61% au niveau des entrants
- 93% des publics avec des ressources inférieures au seuil de pauvreté ; 95% parmi les entrants
- 89% en situation préalable d'habitat précaire (+ 2%) ; 93% sur les entrants

La demande d'hébergement

1326 demandes ont été enregistrées à partir du site internet de l'association.

Elles ont été traitées dans le cadre de 52 commissions d'attribution qui ont déterminé leurs recevabilités et leurs éventuelles acceptations. Plus de la moitié d'entre elles ont fait l'objet d'un rendez-vous de préadmission en présentiel ou par téléphone.

Dans l'attente d'un projet de relocalisation abouti, ce volume supérieur aux capacités d'accueil, montre la nécessité de pérenniser voire de renforcer notre offre d'hébergement.

Profils des résidents 2025

Âge

Public global

11%
+ de 25 ans

41%
22/25 ans

48%
17/21 ans

Public entrant

9%
+ de 25 ans

37%
22/25 ans

54%
17/21 ans

Point info

Un public majoritairement masculin (87 % d'hommes, pour 13 % de femmes) et jeune les 17-21 ans constituent 48 % des résidents, et 54 % des entrants. Cette jeunesse nous conforte dans notre vocation d'accompagnement vers l'autonomie.

Modes d'habitat antérieurs

Public global

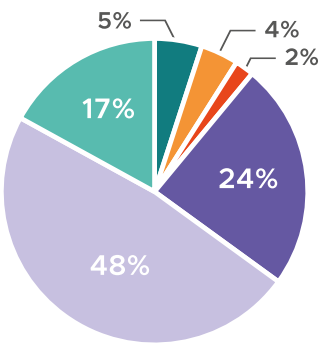

Public entrant

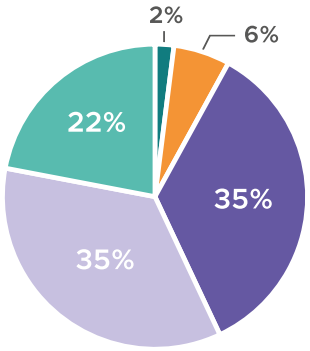

Des parcours résidentiels marqués par la précarité. Près de 9 jeunes sur 10 étaient déjà en situation d'habitat précaire avant leur entrée dans la résidence : 48 % étaient issus d'autres structures d'hébergement, 17 % étaient en situation de rue et 24 % étaient hébergés chez un tiers. La MAJT joue pleinement son rôle de soutien auprès des publics les plus démunis et constitue un véritable tremplin vers la stabilisation des parcours résidentiels.

Niveaux de formation

Public global

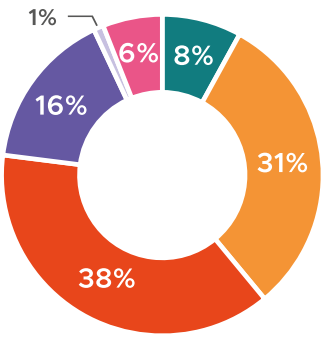

Public entrant

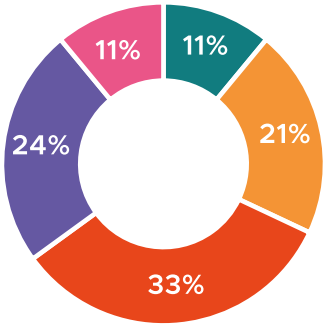

Ressources mensuelles

Public global

Public entrant

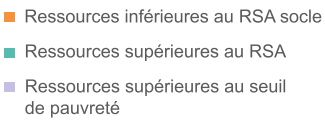

Des ressources limitées, confirment une précarité économique massive : 92 % des résidents disposent de ressources inférieures au seuil de pauvreté et 64% inférieures au RSA socle. Ces chiffres traduisent la difficulté d'accès au logement autonome sans accompagnement renforcé et expliquent également les durées de séjours allongées pour une partie du public.

Statuts socioprofessionnels

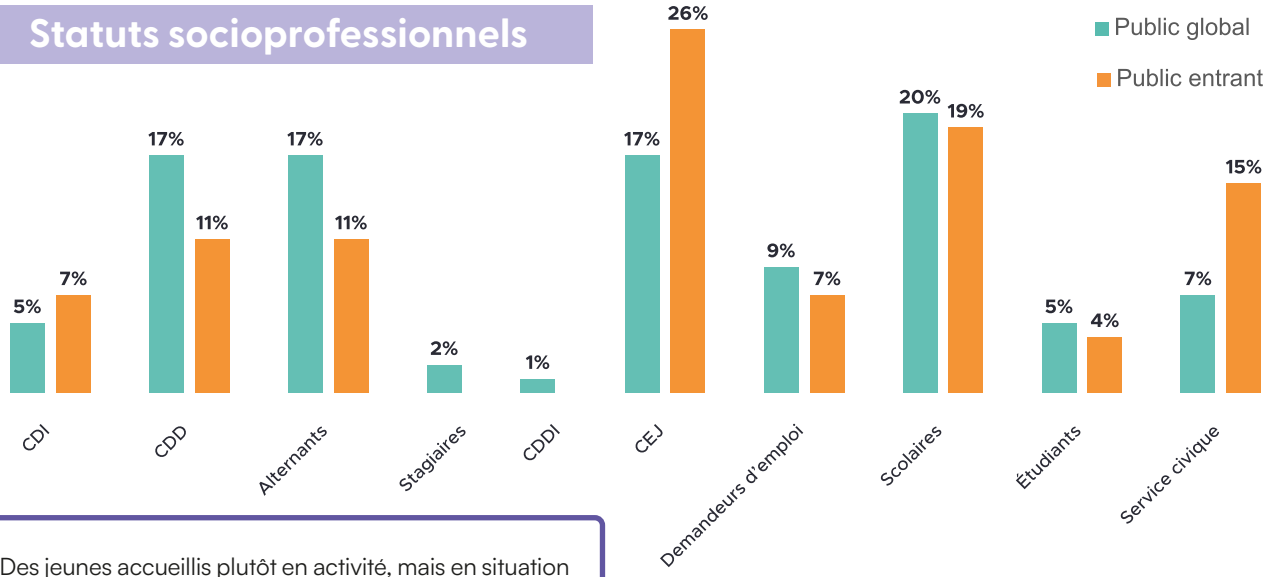

Des jeunes accueillis plutôt en activité, mais en situation d'insertion fragile.

Origines géographiques

Public global

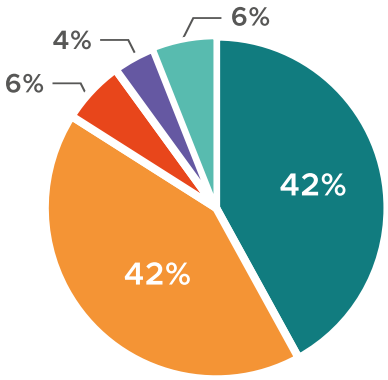

Public entrant

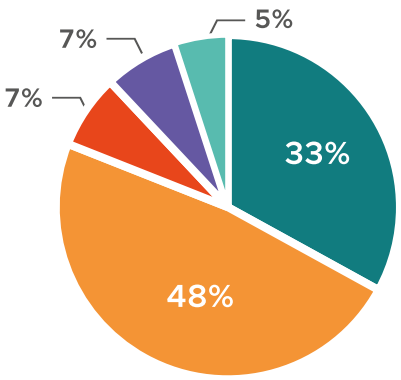

- Lille
- Métropole Lilloise
- Département du Nord
- Autres départements
- Autres pays

Une implantation territoriale majoritairement locale. 81 % des entrants sont originaires de Lille ou de la Métropole lilloise. La résidence Thumesnil, répond prioritairement aux besoins locaux mais maintien une capacité d'accueil pour des jeunes d'autres territoire, ou issus de parcours migratoires.

Sorties 2025

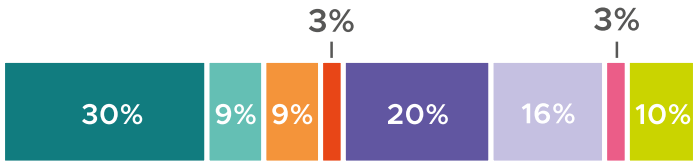

- Logement parc social
- Logement parc privé
- Colocation
- Autres résidences
- Retour chez les parents
- Cohabitation tiers
- SDF

Pour 61 sorties enregistrées en 2025, 30 % ont donné lieu à un relogement dans le parc social, tandis que 20 % se sont traduites par un retour au domicile familial. Il convient toutefois de souligner que 13 % des sorties se sont effectuées vers la rue ou vers une structure d'hébergement d'urgence.

Ces données traduisent la fragilité de certaines situations à la sortie de la résidence, mais également les tensions persistantes qui pèsent sur l'offre de logements et les difficultés croissantes d'accès à des solutions d'hébergement et de logement durables.

Pôle Animation

Le travail de transversalité engagé en 2025 par le service animation s'est largement amplifié cette année, notamment par une collaboration plus affirmée avec le service éducatif, dans la gestion des actions mais aussi dans le développement de nouveaux projets.

Une transversalité voulue pour optimiser les réponses aux résidents, en mutualisant les capacités, les moyens.

Une collaboration renforcée permettant une meilleure identification des besoins des résidents et favorisant la mobilisation du plus grand nombre.

Cette transversalité et ces collaborations ont également été renforcées notamment grâce à une collaboration renforcée avec le service éducatif, tant dans la gestion des actions que dans le développement de nouveaux projets.

Les chiffres essentiels 2025

160 temps d'animation

auxquels s'ajoutent les 73 temps de coaching sportif développés sur le site ATRIHOME et fréquenté par des résidents du RHJ Thumesnil

522 participations de résidents

ont été recensées
un chiffre en baisse mais qui reste significatif dans le contexte de disparitions de 37 places d'hébergement.

Au global, **71 résidents** ont participé ainsi à une ou plusieurs activités soit **47% du public hébergé.** Un taux légèrement en repli mais dans une réalité d'hébergement difficile à vivre pour nombre de résidents compte tenu de l'état du bâti et constituant une forme de rejet au regard des propositions d'animation.

Des actions ancrées dans nos missions et enrichies

Si globalement les actions engagées ont eu vocation comme les années précédentes de :

- **Permettre la rencontre et l'échange entre jeunes**, créer du lien social, développer des solidarités
- **Développer des capacités d'autonomie** dans la gestion du quotidien
- **Répondre aux besoins d'insertion** en matière d'emploi et de formation
- **Engager des politiques de prévention santé**
- **Favoriser l'accès à la culture et au sport**

Elles se sont modifiées, diversifiées, enrichies et ont créé de réelles passerelles entre les établissements de l'association, une mobilité optimisée des résidents et de fait un meilleur repérage des attentes et ce dans un contexte d'augmentation du nombre de places « FJT ».

Des projets importants ont été construits sur ces bases et ont commencé à se concrétiser ou vont l'être dès le début 2026. Ils vous sont présentés dans la partie « Temps forts » du rapport.

Les actions développées

1. Le café «Papote», une institution de la résidence Thumesnil, exportée également sur celle d'Atrihome.

29 ont été réalisés dans l'année avec pour caractéristiques de se distinguer entre classiques, événementiels et thématiques.

16 classiques :

Par des temps d'échanges simples entre animateurs, éducateurs et résidents sans sujets préalablement définis mais dans une convivialité autour d'une boisson.

6 événementiels :

Autour de temps forts régionaux, nationaux voire mondiaux. Des temps accompagnés par des partenaires, des intervenants spécialisés, de la documentation.

Ont ainsi eu lieu des temps d'échanges autour de :

- La journée Earth Hour, une heure pour la planète : journée internationale autour de la réduction des gaz à effet de serre et de lutte contre le réchauffement climatique
- La journée mondiale de la santé
- La journée mondiale de la sécurité au travail
- La journée mondiale de l'environnement
- L'aide humanitaire
- Le mois sans tabac

7 thématiques :

Autour de sujets issus de demandes de résidents ou relevant des observations des équipes éducatives, de même que dans la préparation de la participation de résidents au congrès national de l'UNHAJ.

- Formation et Emploi
- Présentation du dispositif KIALA
- Les dangers du téléphone
- Pop culture
- Relations toxiques, les clés pour mieux vivre une relation
- Addictions
- Rencontre avec Latitudes Contemporaines pour la préparation d'un spectacle.

2. Les pots d'accueil

Autre « institution » de l'association incontournable.

12 ont été réalisés, soit 1 par mois dans l'accueil des nouveaux résidents en lien avec les comités de résidents. Les objectifs sont de présenter l'ensemble des apports potentiels de la résidence Atrihome, de créer des premiers liens entre résidents.

3. Les petits déjeuners

10 ont été réalisés, temps privilégiés de contact et d'échanges dès le matin et permettant à nombre de résidents de déjeuner de façon équilibré voire simplement de déjeuner.

4. Les ateliers cuisine

12 ateliers organisés sur la base de recettes simples, choisies par les résidents mais aussi dans un cadre interculturel dans la découverte de cuisines d'ailleurs. Avec plus de vingt nationalités représentées au sein de la RHJ, les choix sont vastes. Chaque atelier se conclut par un repas avec les participants.

Sur la base de ces ateliers et de l'observation des modes alimentaires, un programme d'actions spécifiques a été élaboré autour de réponses à des Appels à Manifestation d'Intérêt de la MEL, de l'État et du Département autour de la lutte contre la précarité alimentaire.

5. Les temps d'animation conviviaux

10 apéros ont été organisés autour principalement de jeux de société. Ils ont été aussi des temps d'échange autour de la santé mentale, des cultures.

12 soirées : repas de fêtes, barbecues, soirée MEGA QUIZZ culture générale, soirée musicale, blind test, karaoké, jeux de veillée.

8 temps autour d'ateliers : concours de dessin et exposition, poterie, jeux de société, concours d'anecdotes, ateliers boulangerie, ateliers couture, décoration de fêtes.

6 temps « inter Résidence URHAJ » sur le projet Caravane en lien avec les compagnons du devoir alliant une action de plantations sur le site de la MAJT, deux ateliers d'expression corporelle, un atelier chorégraphie pour le congrès de l'UNHAJ, une soirée Halloween et un escape game avec la RHJ Béthanie.

6. Les actions santé

30 temps réalisés autour :

- De l'accès aux droits avec deux permanences de la CPAM
- Du bien être et deux ateliers : « un temps pour soi », soins du visage et des mains, fabrication de produits de soins naturels
- De la Santé sexuelle avec la participation de l'association AIDES
- Des Addictions
- Du soutien psychologique avec deux permanences par mois d'une psychologue de DIOGENE

7. Les actions Emploi

10 temps réalisés :

- 6 ateliers de recherche d'emploi
- 1 atelier en lien avec une sophrologue sur la gestion du stress en entretien
- 1 atelier sur l'apprentissage du Français
- La présentation de l'Ecole de la seconde chance
- 1 soirée d'entrainement au code de la route

Le service animation accueille également au quotidien et individuellement les résidents pour la rédaction de CV, la préparation d'entretien.

8. Les actions Logement et vie pratique

5 temps réalisés :

- Réappropriation du collectif, remise en peinture d'un couloir
- Eco challenge : créer ses produits d'entretien ménagers en réalisant des économies
- Construction de bacs potagers
- Permanence déclaration d'impôts
- Eco challenge : customise tes vêtements

9. Culture et sport

12 temps réalisés :

- Visite de l'exposition VAN GOGH
- Sortie LILLARIOUS
- Sortie Mine de Lewaerde
- Visite de Calais
- Deux ateliers d'expression corporelle avec Latitudes Contemporaines
- Sortie Prés du Hem
- Sortie Accrobranche à Tournai
- Tournoi de Ping pong
- 3 temps de randonnée
- 73 temps de coaching sportif sur le site de l'Atrihome

10. Citoyenneté

4 temps réalisés :

- 4 temps réalisés autour de la mise en place du CVS

Pôle Éducatif

Le pôle éducatif et logement s'inscrit pleinement dans la mission globale de l'association, en accompagnant les résidents dans une dynamique de progression vers l'autonomie.

Ce temps d'accueil est conçu comme une opportunité permettant aux résidents de réfléchir à leur avenir, de consolider leur projet de vie et de poser les bases de leur insertion.

Un suivi sur-mesure, au plus près des besoins

Au quotidien, l'équipe pluridisciplinaire propose un accompagnement individualisé et adapté au besoin de chacun.

Les rencontres individuelles occupent une place centrale dans le suivi : elles peuvent être prévues à l'avance ouêtre organisées de manière plus spontanée, en fonction des besoins et des situations rencontrées.

Ce travail s'articule également avec les partenaires du territoire, afin de garantir une cohérence de parcours et une complémentarité dans l'accompagnement proposé.

Une attention particulière est portée aux démarches administratives, souvent complexes. L'objectif est de favoriser une meilleure compréhension des droits et de permettre aux résidents de développer progressivement leur autonomie dans la gestion de leur vie quotidienne.

L'approche individuelle et collective

En complément des accompagnements individuels, qui prennent la forme de rencontres régulières, des actions collectives sont mises en place afin de compléter et enrichir les parcours des résidents. Conduites en lien avec le pôle animation ou en partenariat avec des acteurs extérieurs, elles contribuent à :

- **Renforcer le lien social**
- **Encourager l'entraide**
- **Valoriser les compétences des résidents**

Ces actions contribuent à enrichir les parcours et à favoriser l'implication des jeunes dans la vie collective.

À travers ces différentes modalités d'intervention, le pôle éducatif et logement s'attache à répondre aux besoins des publics les plus fragilisés, notamment en matière de santé, de formation, d'insertion professionnelle et d'accès au logement. Son action s'inscrit dans une démarche fondée sur des valeurs d'écoute, de solidarité et d'humanisme.

Les chiffres essentiels 2025

116 résidents âgés de 17 à 26 ans accompagnés

Soit **77% du public hébergé** au cours de l'année 2025, parmi eux :

1 mineur orientés par l'ASE

50 jeunes majeurs
accompagnés dans le cadre du dispositif EVA par le département

66 jeunes majeurs
faisant partie du collectif et ayant sollicité un accompagnement

Parmi les 50 accompagnements EVA sur l'année 2025, 17 sont des nouveaux résidents. Pour les 66 résidents jeunes majeurs, 32 étaient déjà accompagnés en 2024.

En 2025, le nombre de publics accompagnés enregistre une diminution de 14 % par rapport à 2024. Cette baisse s'inscrit dans le contexte de fermeture de 37 places au 30 septembre 2024. Le nombre de personnes hébergées sur l'année 2025 est d'office en diminution de 21 % passant de 190 résidents en 2024 à 150 en 2025.

Les vulnérabilités identifiées

Depuis plusieurs années, les travailleurs sociaux visent à identifier les vulnérabilités les plus récurrentes dans les accompagnements.

Généralement identifié lors des entretiens individuels, des activités collectives ou des enquêtes internes, certaines ressortent :

- La vulnérabilité administrative
- La vulnérabilité liée à l'accès aux droits
- La vulnérabilité professionnelle
- La vulnérabilité liée à la santé
- La vulnérabilité financière
- L'accès au logement

La nature des accompagnements

Administrative

71%
des résidents concernés

Les résidents rencontrent des difficultés dans :

- La compréhension des démarches
- La connaissance de leurs droits
- La gestion des délais
- L'utilisation des outils numériques

Accès aux droits

81%
des résidents concernés

Notamment en lien avec :

- Les droits sociaux
- Les démarches liées au séjour pour les publics issus de parcours migratoires.

Insertion professionnelle

57%
des résidents concernés

Les résidents présentent des difficultés d'accès à l'emploi ou à la formation professionnelle, malgré :

- Des ateliers CV
- Des simulations d'entretien
- Des partenariats avec des acteurs du territoire (Vitamine T, La Bouquinerie du SART, la Maison Nord Emploi, Campus Pro...)

Santé

73%
des résidents concernés

Les résidents sont confrontés à des problématiques de santé incluant :

- L'accès au soin
- La prévention
- La santé mentale

L'équipe est renforcée par des partenariats (CMP de secteur, Équipe Mobile Diogène, CPTS, enquêtes de santé...)

Situation financière

84%
des résidents concernés

La quasi-totalité des résidents vit sous le seuil de pauvreté, nécessitant un accompagnement renforcé à la gestion budgétaire.

Vulnérabilité administrative

Les difficultés d'ordre administratif demeurent particulièrement prégnantes.

Une large part des résidents rencontre des obstacles dans la compréhension des démarches, la connaissance de leurs droits, ainsi que dans l'utilisation des outils numériques et le respect des délais.

En 2025, cette fragilité concerne 71 % du public accompagné.

Vulnérabilité liée à l'accès aux droits

Dans ce prolongement, les enjeux liés à l'accès aux droits occupent une place centrale dans les accompagnements. Cette tendance, déjà observée les années précédentes, s'est accentuée avec l'accueil de publics issus de parcours migratoires, pour lesquels les démarches relatives aux titres de séjour et à leur renouvellement constituent des enjeux majeurs.

Ainsi, en 2025, 81 % des résidents sont confrontés à ces difficultés.

Ceci implique une charge de travail supplémentaire, compensé par une priorisation des demandes d'accompagnement au détriment d'un suivi parfois plus individuel.

Vulnérabilité professionnelle

Les problématiques d'insertion professionnelle restent également significatives. **L'accompagnement vise à soutenir les résidents dans leurs démarches de recherche d'emploi, de formation ou de stage,** en s'appuyant sur les partenaires du territoire (Vitamine T, La Bouquinerie du SART, la Maison Nord Emploi, Campus Pro...) et en proposant des outils concrets tels que des ateliers CV ou des simulations d'entretien.

Malgré ces actions, 57 % des personnes accompagnées présentent encore des fragilités dans ce domaine.

Vulnérabilité liée à la santé

Par ailleurs, la question de la santé s'est affirmée comme un axe prioritaire ces dernières années, notamment à la suite de la crise sanitaire. **L'accompagnement dépasse désormais le seul accès aux droits pour intégrer des actions de prévention, d'éducation à la santé et de suivi de situations complexes**, notamment en lien avec la santé mentale.

Afin d'y répondre, l'équipe a adapté ses pratiques et renforcé ses partenariats (CMP de secteur, Équipe Mobile Diogène, CPTS, enquêtes de santé...).

En 2025, 73 % des résidents étaient concernés par des problématiques de santé ou d'accès aux soins.

Vulnérabilité financière

Enfin, la vulnérabilité financière constitue l'une des difficultés les plus marquées.

La quasi-totalité des résidents vit sous le seuil de pauvreté, rendant indispensable un accompagnement approfondi autour de la gestion budgétaire. Dans un contexte économique contraint, l'objectif est de favoriser la prise de conscience, le développement de l'autonomie et la sécurisation des parcours résidentiels, de l'entrée en structure jusqu'à l'accès au logement autonome.

En 2025, 84 % des résidents étaient concernés par ces difficultés.

Profil du public

Âge

EVA

98%
19/21 ans

2%
16/18 ans

Autres

76%
22/25 ans

24%
18/21 ans

Origines géographiques

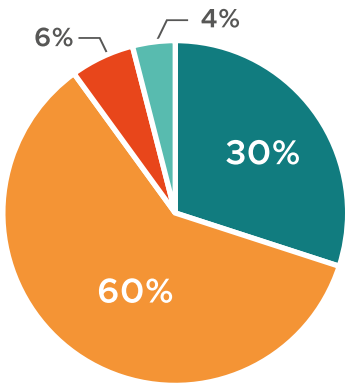

Modes d'habitats antérieurs

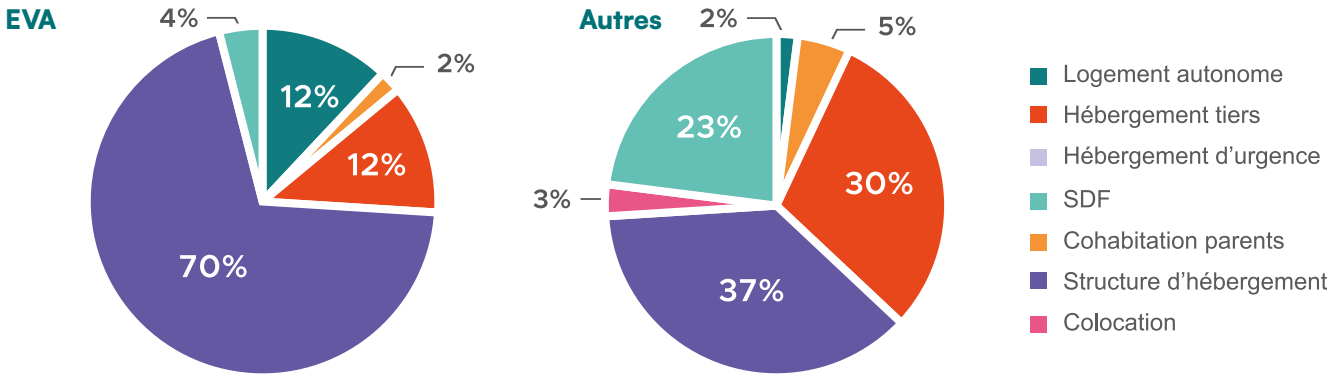

Ressources mensuelles

EVA

- Ressources inférieures au RSA socle *(-8% comparativement à 2024)*
- Ressources inférieures au seuil de pauvreté *(légèrement en hausse comparativement à 2024)*

Autres

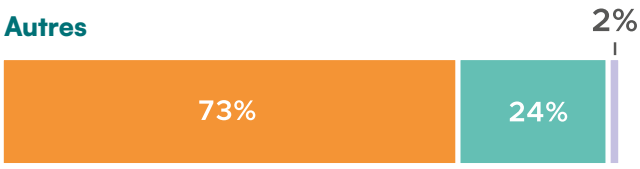

- Ressources inférieures au RSA socle *(+13% comparativement à 2024)*
- Ressources inférieures au seuil de pauvreté *(-13% comparativement à 2024)*
- Ressources supérieures au seuil de pauvreté *(-1% comparativement à 2024)*

Au global, 100% du public EVA accompagné se situe sous le seuil de pauvreté. Au global, 97% du public « autres » accompagné se situe sous le seuil de pauvreté. Ces évolutions mettent en avant un appauvrissement et une précarité croissante depuis plusieurs années dans les accompagnements, d'autant plus qu'ils s'inscrivent dans un contexte d'inflation qui semble se renforcer davantage sur ce début d'année 2026.

Statuts socioprofessionnels

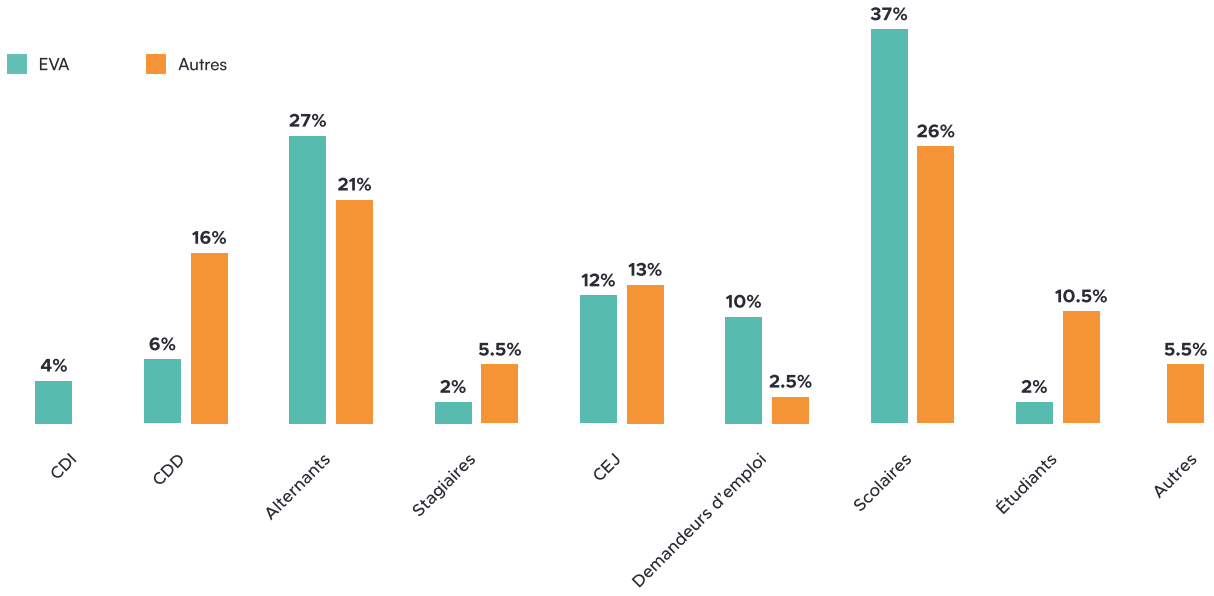

Niveaux de formation

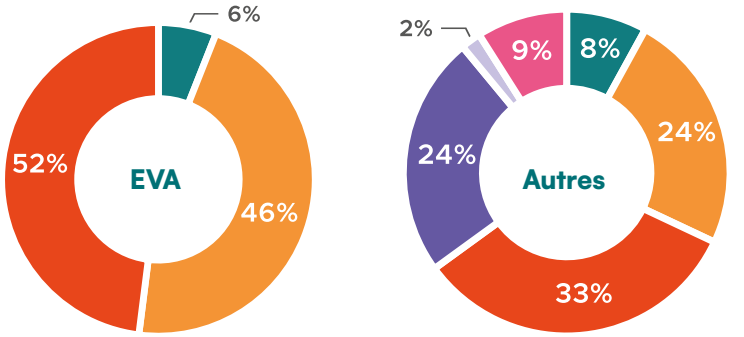

Point info

Des niveaux de qualification restent globalement faible avec une majorité située entre les niveaux Vbis et V.

Sorties 2025

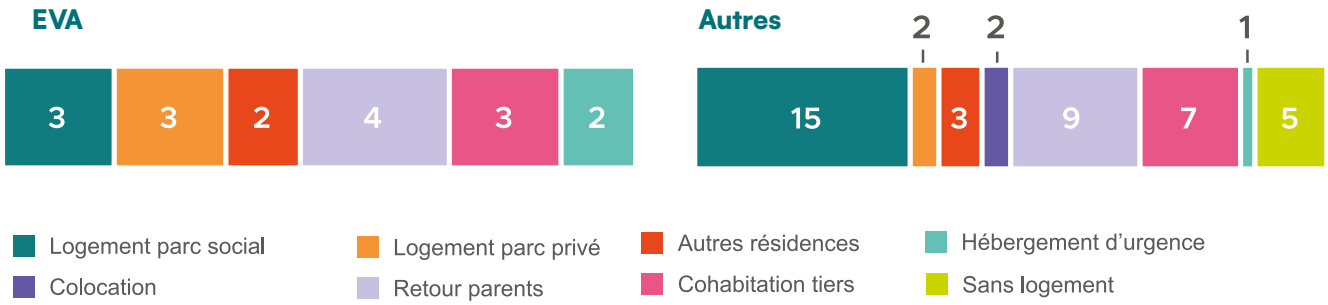

L'accompagnement s'est terminé pour 61 jeunes, à savoir 17 EVA et 44 autres, dont 21 pour un accès au logement autonome.

Pôle Logement

L'accès au logement autonome est une priorité de la MAJT

Dans cette perspective, l'année 2025 a été marquée par un renforcement de la présence éducative au sein de la mission logement. Cette évolution s'inscrit dans une logique de transversalité entre les différents établissements et dans une volonté d'optimiser la mise en œuvre des parcours résidentiels.
Reposant sur le principe de libre adhésion, la mission logement interne poursuit plusieurs objectifs essentiels : favoriser l'accès à un logement autonome, tout en accompagnant les résidents dans l'acquisition des compétences et apprentissages liés à l'habitat et à la gestion du logement, la gestion des fluides et l'appropriation des obligations du futur locataire.

Les chiffres essentiels 2025

221 jeunes accompagnés

82% **18%**

57% du public logé en RHJ sur l'année 2025

Point info

Bien préparé la sortie :
Pour permettre une sortie sereine vers un logement autonome, une colocation ou encore un autre service d'hébergement, le pôle logement s'assure que le résident dispose de tous les aides mobilisables pour faciliter son parcours résidentiel.

Comment cela se traduit-il ?

12 aides financières ont été mobilisées auprès du dispositif FAJEM ou encore de la fondation pour le logement des défavorisés, 12 FSL d'Accès et 33 certificats de recevabilité FSL ont été réalisés permettant de sécuriser l'entrée et le parcours dans le logement autonome.

Et après ?

Le pôle logement assure, en collaboration avec les bailleur et le futur locataire, la préparation et l'entrée dans le logement. Sur l'année 2025, 77 signatures de baux et ouverture de compteurs, 30 orientations vers des partenaires susceptibles d'accompagner dans le maintien dans le logement comme le dispositif KIALA de la MAJT.

Son activité

En collaboration avec le pôle éducatif et le pôle accueil-hébergement, chaque résident qui le souhaite se voit proposer un entretien visant à réaliser un diagnostic de ses droits en matière d'hébergement.

À l'issue de cette rencontre, le résident est accompagné dans l'obtention de son Numéro Unique Départemental (NUD), qui permet son inscription en tant que demandeur de logement social. Ce numéro, valable un an et renouvelable annuellement, est délivré dans le cadre d'une demande de logement comprenant des informations personnelles, professionnelles et administratives.

Par ailleurs, un rendez-vous est organisé afin d'accompagner les résidents dans la mobilisation des dispositifs prioritaires d'accès au logement social, tels que le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD).

Ce dispositif permet de conférer un caractère prioritaire à la demande de logement social. En principe, l'ensemble des jeunes accueillis au sein de l'association relève de ce public prioritaire.

D'autres dispositifs peuvent également être mobilisés afin de faciliter l'accès à un logement autonome à la sortie de la structure, notamment la garantie Visale, le DALO, le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) d'accès, ou encore la garantie Loca-Pass.

Afin de faire face à l'allongement des durées de séjour au sein de la RJAM de l'association, le pôle logement interne s'est tourné vers l'accompagnement des +25ans. Permettant davantage de relogement en 2025 qu'en 2024 et ce malgré la perte des 37 places sur la résidence Atrihome.

Un accompagnement de bout en bout

Le service logement, c'est aussi accompagner à l'installation dans le logement autonome avec :

- **40 accompagnements** à la signature de bail / baux.
- **77 accompagnements** à l'ouverture des compteurs eau, gaz, électricité.
- **30 orientations** vers des dispositifs d'accompagnement au maintien dans le logement.
- **6 rencontres bailleurs** au cours de l'année 2025 permettant une meilleure coopération et la prise en compte des situations complexes.
- **55 présentations** de situation complexe en CTT (Commission Technique Territoriale).
- **143 passages** de situation en commission logement permettant aux bailleurs d'attribuer des logements.

Nombre de NUD : 40 nouvelles réalisation sur 2025

Nombre PDALHPD : 57 nouvelles réalisations sur 2025

Nombre de FSL d'accès : 33 nouvelles réalisations sur 2025

Nombre de sollicitation d'aides financières : 12 sollicitations sur 2025 auprès du FAJEM, du Fond coup de pouce, Fondation pour le logement des défavorisés...

Profil des résidents

Âge

RHJ

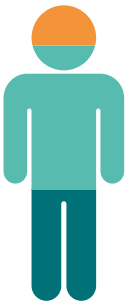

15 %
25 / 30 ans

48 %
22 / 25 ans

37 %
18/21 ans

RJAM

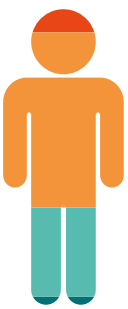

8 %
+ de 30 ans

59 %
25 / 30 ans

30 %
22 / 25 ans

3 %
18/21 ans

Relogements

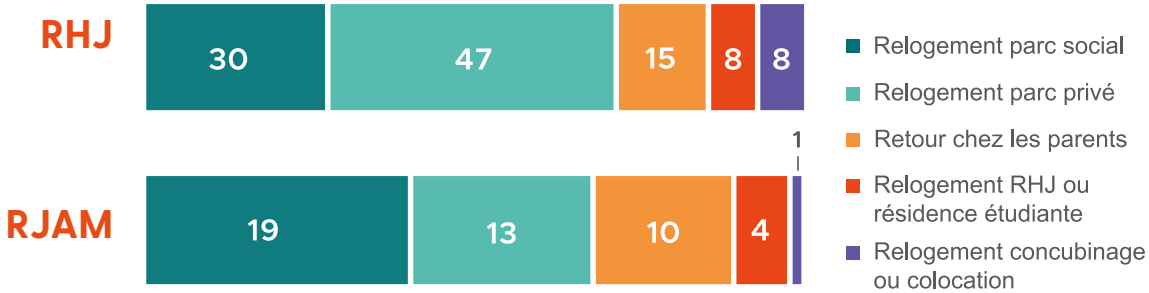

Relogements vers un logement autonome

Thumesnil

Age moyen
22,6 ans

Période de résidence
26 mois

Revenu moyen mensuel
1 245 €

Abélard

Age moyen
22,3 ans

Période de résidence
21 mois

Revenu moyen mensuel
1 527 €

L'accès à un logement autonome s'appuie le plus souvent sur une insertion professionnelle effective matérialisée par un CDDI, un contrat d'apprentissage, un CDD ou un CDI

Dispositif KIALA

Depuis 2020, la MAJT a initié le dispositif KIALA, dans un premier temps financé sur ses fonds propres. Progressivement, ce dernier a bénéficié de financements complémentaires, notamment du Fonds de Solidarité Logement (FSL), du Département du Nord ainsi que du plan Logement d'Abord, traduisant la reconnaissance de son utilité et de son impact sur le territoire auprès des jeunes.

KIALA : un dispositif d'accompagnement vers et dans le logement autonome

Le dispositif KIALA a pour mission d'accompagner les ménages dans leur installation et leur maintien dans le logement autonome. Il vise à favoriser une meilleure appropriation de la gestion du logement et des obligations afférentes, tout en soutenant la découverte et la connaissance de l'environnement de vie de proximité.

L'année 2025 marque un tournant important dans son développement, avec l'externalisation du dispositif hors des résidences et son implantation dans un local dédié, situé à proximité du siège social, renforçant ainsi sa visibilité, son accessibilité et sa volonté de s'inscrire sous la forme d'une plateforme d'accompagnement.

Reposant sur un principe de libre adhésion contractualisée, le dispositif KIALA propose un accompagnement individualisé et volontaire. Il s'adresse aux publics sortant de FJT (Foyers de Jeunes Travailleurs) ou de RHJ (Résidences Habitat Jeunes) accédant à un logement autonome, ainsi qu'à des ménages orientés par des partenaires sociaux extérieurs à l'association. Il intervient également dans le cadre de mesures de maintien dans le logement, sur orientation du FSL.

L'activité du service

En 2025, l'activité du service témoigne d'une dynamique soutenue, avec 105 ménages (+2%) accompagnés, dont 41 % dans le cadre de mesures FSL et 59 % en accompagnement dit « classique ». Sur l'ensemble de l'année, 61 mesures étaient déjà engagées en 2024 et 44 nouvelles ont été initiées en 2025, représentant un total cumulé de 645 mois d'accompagnement.

Le dispositif comptabilise 25 fins de mesures, 17 sont identifiées comme des sorties positives, illustrant notamment une stabilisation dans le logement, un recouvrement de dette locative, un renouvellement des droits, une insertion ou une évolution professionnelle, ou encore une sécurisation des parcours de vie.

À l'inverse, 8 sorties sont qualifiées de négatives, en lien avec des situations telles que la perte d'emploi, des problématiques administratives (fin de droits, OQTF), une incarcération ou un abandon de l'accompagnement.

Les accompagnements concernent majoritairement des ménages résidant dans le parc social (90 %), contre 10 % dans le parc privé. Quinze bailleurs sociaux sont mobilisés dans le cadre des partenariats, avec une prédominance de collaborations avec LMH, Vilogia, Habitat du Nord et Partenord.

Le dispositif KIALA s'appuie également sur les résidences Atrihome et Thumesnil en tant que lieux ressources.

En 2025, 30 sollicitations ont été recensées, portant notamment sur la participation aux activités proposées sur les résidences, l'accès aux droits et l'orientation vers les dispositifs de droit commun.

Enfin, le dispositif a poursuivi le renforcement de son ancrage territorial, notamment à travers le développement de partenariats diversifiés avec des acteurs locaux tels que la Banque Solidaire de l'Équipement Emmaüs, Emmaüs Connect, l'association Voix de Nanas, la Mission Locale Lille Avenirs (en lien avec le PLIE), La Cimade ou encore SOS Bébés Mamans. Le rapprochement entre les différents RHJ de la Métropole Lilloise a également permis de sécuriser des parcours, notamment en matière de primo-accession à un logement social.

Les ambitions

Dans une perspective de développement, le dispositif KIALA vise, pour les années 2026-2027, à renforcer son équipe de travailleurs sociaux, à renforcer son ancrage sur le territoire Lillois, à étendre son périmètre d'intervention sur de nouveaux territoires (proximité Flandres intérieur et les Weppes) et à consolider sa communication auprès des partenaires locaux afin d'accroître sa lisibilité et son accessibilité.

Les chiffres clés

105 accompagnement sur l'année 2025

Proportion FSL / Classique

43 FSL

62 classiques dont 5 EVA

Soit une proportion :

41% FSL

59% classique

Profil des ménages KIALA

Âge

Ages moyens des accompagnements

24,9 ans

Ages moyens des ménages accompagnés en classique

22,9 ans

Ages moyens des ménages accompagnés en FSL

26,9 ans

44%
ont bénéficié d'un parcours ASE

29%
des personnes ont bénéficié d'un accompagnement par le département du Nord entre 18 et 21ans au titre d'un contrat EVA.

Répartition

Répartition des mesures par âge

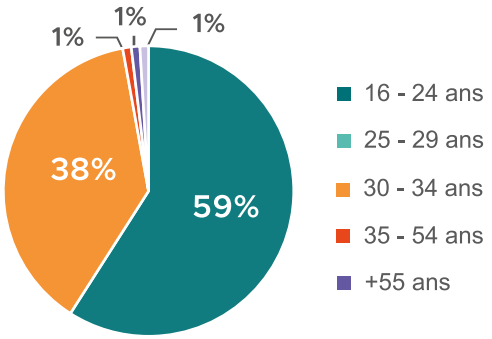

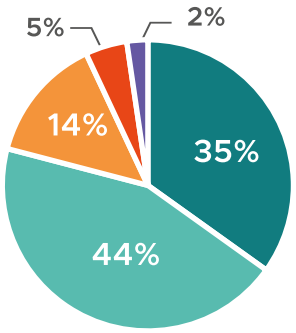

Répartition des mesures FSL

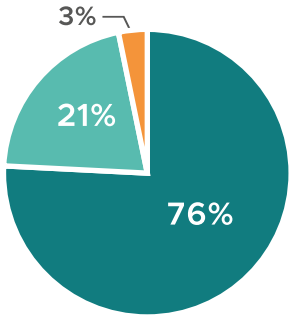

Répartition des mesures classiques

Compositions familiales

classique & FSL cumulés

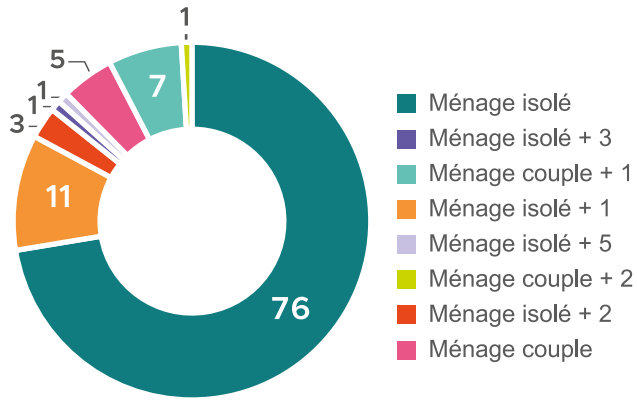

Situation professionnelle à l'entrée dans le suivi

classique & FSL cumulés

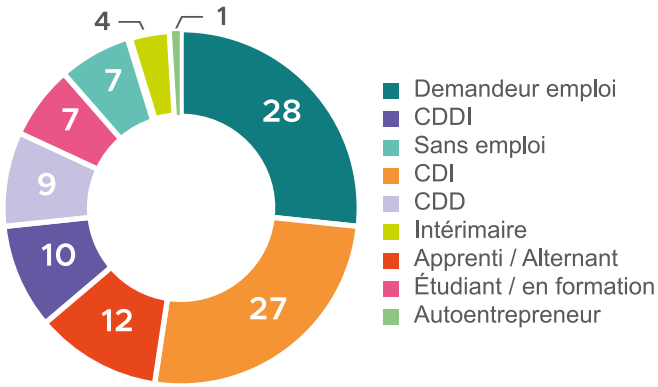

Nature des ressources

classique & FSL cumulés

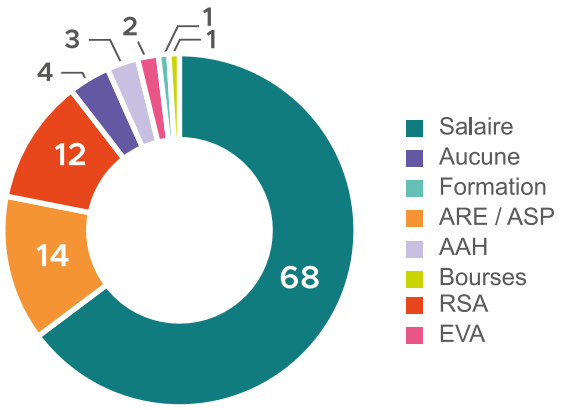

Montant des ressources

classique & FSL cumulés

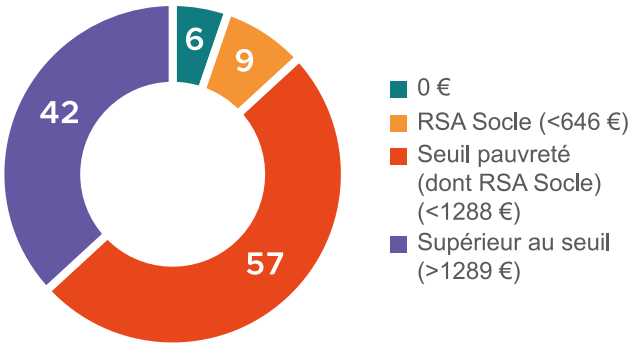

Point info

Il est à noter que les ménages ne disposant d'aucune ressource concernent spécifiquement des jeunes sans papiers, relogés en logement autonome, ne disposant ni de droits ouverts ni de possibilité d'accès à l'emploi. Ces situations, particulièrement fragiles, donnent lieu à des sollicitations directes ou à des orientations vers le dispositif KIALA afin qu'ils puissent bénéficier d'un accompagnement adapté

Les orientations et diagnostics

En 2025, le dispositif a enregistré un total de 83 orientations, issues de différents partenaires. Parmi celles-ci, 32 orientations ont été effectuées par le Fonds de Solidarité Logement (FSL), dont 16 ont abouti à des demandes non abouties (DNA) ou des refus d'accompagnement.

30 orientations proviennent des services internes, notamment des résidences Atrihome et Thumesnil, avec 7 situations ayant également donné lieu à une DNA ou à un refus.

Enfin, 21 orientations ont été réalisées par des partenaires extérieurs (Mission Locale, Département, CMAO, etc.), dont 13 n'ont pas abouti.

Ces éléments traduisent à la fois la diversité des prescripteurs mobilisés autour du dispositif KIALA, mais également les limites rencontrées dans certaines situations, en lien notamment avec la complexité des publics accompagnés et les conditions d'adhésion au dispositif.

Les problématiques à l'origine des orientations pour diagnostic relèvent le plus souvent de situations de primo-accession au logement avec des difficultés d'investissement, de dettes locatives, de situations administratives précaires, d'une méconnaissance de l'environnement de proximité, ainsi que d'autres fragilités pouvant freiner l'accès ou le maintien dans le logement.

Temps forts 2025

Lutte contre la Précarité Alimentaire

La MAJT accueille prioritairement des publics en situation de précarité. En 2025, au global, 45% des résidents ont des ressources inférieures au RSA socle, 46% se situent entre le RSA socle et le seuil de pauvreté. Les parcours de vie bien souvent complexes se traduisent par des vulnérabilités dans nombre de domaines. **Dans un contexte d'inflation, l'une d'entre elles est apparue comme une source d'inquiétude grandissante : la précarité alimentaire.**

Si depuis de nombreuses années la MAJT a mis en place des fonds de dépannage alimentaire d'urgence sur chacun de ses sites, les observations et diagnostics établis par les équipes ont permis d'identifier des pratiques alimentaires limitées. Le recours à la « mal bouffe » plus ou moins fréquent en fonction des ressources, une limitation du nombre de repas quotidien, l'achat fréquent de produits industriels préparés, l'absence majoritaire de produits frais mais aussi des manques de savoir-faire.

Face à ces constats, la MAJT s'est engagée, en lien avec les Comités de Vie Sociale, dans plusieurs actions et a répondu à deux Appels à Manifestation d'intérêt (AMI).

Un premier AMI présenté au titre du département et de l'état d'« Action relative à la lutte contre la précarité alimentaire »

Un second AMI, porté par la Métropole Européenne de Lille sous le titre « MEL à table », pour un « soutien aux projets citoyens au service de la transition alimentaire du territoire de la MEL »

Si le premier n'a pas été retenu et sera représenté en 2026, le second a obtenu accord et financements.

Dès septembre 2025, les équipes socio-éducatives ont engagé un plan d'action pour donner aux résidents l'accès à une alimentation saine, travailler les savoir-faire et rythme de vie avec pour objectif de s'inscrire dans la durée. Un plan qui s'appuie sur des actions de longue date comme les ateliers cuisine mais aussi sur des axes nouveaux comme la mise en œuvre de potagers au sein des structures, l'installation de distributeurs de produits alimentaires frais, l'inscription dans des réseaux locaux.

Les ateliers cuisine ont débuté en s'organisant en deux temps distincts par mois :

- Des ateliers « interculturels » pour découvrir la diversité des alimentations
- Des ateliers accompagnés par une diététicienne, avec pour objectif de réaliser des recettes à faibles coûts, s'appuyant sur des produits de saison et ne nécessitant pas d'équipement cuisine important. L'ensemble donnera lieu à un livre de recettes à disposition des résidents.

Les dix ateliers réalisés en 2025 ont amené des participations de cinq à dix résidents par atelier. Les recettes réalisées sont diffusées par le service d'animation.

Les potagers sont en cours d'installation et les cultures devraient commencer au second trimestre 2026. Il en est de même pour les projets de distributeurs alimentaire avec une recherche engagée de partenaires.

Un travail soutenu est aussi mené par les équipes dans l'information, via les cafés papote, les accueils, dans l'approche des modes d'achat, avec la réalisation d'une cartographie des épiceries solidaires à proximité et l'accompagnement dans la découverte de ces lieux.

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt ACTION LOGEMENT

Pour faire suite à l'AMI Action Logement de soutien exceptionnel à l'accompagnement social des résidents des Foyer de Jeunes Travailleurs dans la Maîtrise de leur consommation de fluides, les équipes socio-éducatives en lien avec les services accueil hébergement ont élaboré un projet d'action qui a été validé et a débuté en décembre 2025.

Un projet qui s'appuie sur plusieurs axes :

- **La formation des personnels**
- **Le renforcement des temps d'état des lieux d'entrée** dans l'explication des caractéristiques des logements, de leurs équipements, sur l'apprentissage des bons gestes en matière de consommation de fluides
- **Le renforcement des temps de visite technique des logements** pour toucher l'ensemble des résidents des structures, dans les mêmes perspectives que dans les états des lieux d'entrée
- **La mise en œuvre d'ateliers** sous différentes formes : jeux, visites, débats
- **L'équipement de logements test** pour des économies d'énergie
- **Un challenge** au niveau des bâtiments **pour la baisse des consommations**, un objectif, à la fois les résidents mais aussi les salariés.

En 2025, la formation des personnels a été engagée et les états des lieux ont été renforcés.

AMI Addictions UNHAJ

La MAJT a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Aller vers les jeunes et agir sur leur lieu de vie, pour prévenir et réduire les risques liés aux usages de drogue », en s'appuyant sur les constats issus de l'accompagnement des jeunes accueillis au sein de ses RHJ.

Face à des parcours marqués par la précarité, les ruptures familiales, les difficultés psychiques et parfois les trajectoires migratoires, la question des consommations addictives apparaît comme un enjeu majeur de santé et d'insertion.

Le projet, développé par la MAJT et soutenu par l'UNHAJ vise ainsi à renforcer les actions de prévention et de réduction des risques au plus près du quotidien des résidents, dans une approche bienveillante et non stigmatisante.

En complément d'une phase de formation des professionnels, des actions seront déployées par cycle de 6 mois à compter de janvier 2026 sur les résidences de Thumesnil et Atrihome, autour de cafés papote, ciné-débats, ateliers, campagnes de sensibilisation, soirées-débats et temps conviviaux.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la continuité des actions « bien-être » développées par l'association et traduit la volonté de la MAJT de renforcer l'accompagnement des jeunes vers l'éducation à la santé et le mieux-être.

Les travaux de l'Atrihome

Le bardage bois initial de la Résidence ATRIHOME a été identifié comme problématique lors de l'expertise des Bâtiments. Après des mois de débats, d'échanges, de chiffrages, un projet a été validé par l'ensemble des parties prenantes.

La dépose du bardage bois a débuté en septembre 2024.

Des réunions de chantier ont été tenues régulièrement, réunissant l'entreprise retenue, des cabinets de contrôle, l'architecte, le bailleur et la MAJT. Elles ont permis un suivi rigoureux du déroulement du chantier, de controler la qualité des travaux réalisés et d'assurer les ajustements nécessaires.

Un chantier qui aura duré plus longtemps que prévu, occasionnant des gênes pour les résidents en matière de bruit, d'isolation des logements. Des situations abordées lors de réunions avec ceux-ci et la recherche de solutions face aux difficultés évoqués. Le déroulé du chantier a ainsi fait l'objet d'adaptations.

Un chantier terminé en fin de second trimestre 2025 et qui ouvre maintenant celui de la remise en état des patios.

Transfert des places et sa mise en œuvre

Le Conseil d'Administration de la MAJT a acté au premier semestre 2024, la fermeture d'un étage de la résidence Thumesnil à Lille, face à la vétusté des lieux et à des difficultés techniques récurrentes.

Si la fermeture de ces places a été effective au 30 septembre 2024, la direction de la MAJT a engagé dès juin 2024 un travail auprès de la DDETS, la DDTM, la Caf, le département du Nord, la MEL et la ville de Lille pour en assurer le transfert sur la résidence ATRIHOME par la réattribution de places anciennement RJAM.

Si chacun a reconnu le caractère intéressant de la démarche, il a fallu attendre le mois de juin 2025 pour que soient actés véritablement fermeture et transfert des places et que les nouveaux arrêtés de fonctionnement nous soient communiqués.

Neuf mois d'attente préjudiciables pour l'association en matière d'attribution d'hébergement mais aussi financièrement.

Les places RJAM progressivement libérées ont fait l'objet d'une légère anticipation quant à leur occupation, sur des ciblages de candidatures relevant d'un accès en RHJ. De fait le taux d'occupation de la RHJ ATRIHOME s'est maintenu au niveau de celui de 2024

La réception des arrêtés tant attendus a nécessité l'engagement d'un travail soutenu de l'équipe accueil/hébergement pour modifier l'ensemble des contrats des occupants, leur en expliquer la cause et les modifications imposées en matière de redevance. Il en a été de même auprès des équipes éducatives et d'animation

Ce transfert, au vu des élément apportés lors de deux COPIL ayant pour objet la relocalisation du FJT Thumesnil, ne devrait être que provisoire, dans l'attente de sa relocalisation.

Inside MAJT : un projet pensé avec et pour les jeunes

Inside MAJT, Pensée "par les jeunes et pour les jeunes" se veut un nouveau format de communication, plus direct et plus accessible. L'objectif est simple : rendre les actions menées compréhensibles et concrètes, en donnant la parole à celles et ceux qui les vivent au quotidien. Débuté à l'été 2025, 3 épisodes ont été réalisés et diffusés.

Le but : partager des expériences réelles, valoriser les parcours, montrer de manière authentique les étapes vers l'autonomie.

Les épisodes abordent notamment les questions de logement, d'accompagnement au quotidien et de maintien dans l'autonomie, en croisant les regards des jeunes et des professionnels.

Consultez notre réseau

La co-construction du projet associatif

L'année 2025 marque l'engagement de l'association dans une démarche ambitieuse et collective de réécriture du Projet Associatif.

Dans un contexte de renouvellement des équipes et afin de renforcer la cohésion interne tout en facilitant la conduite du changement, ce projet constitue un cap pour les années à venir, porté par une équipe désireuse de construire un cadre partagé, porteur de sens et d'engagement.

Le Projet Associatif a été élaboré selon une démarche collaborative, associant salariés, partenaires, résidents et administrateurs. Cette dynamique s'est structurée autour de trois journées de séminaires, organisées dans trois lieux différents, favorisant la diversité des échanges et des regards.

A l'issue des travaux le titre « Ambitions 2030 » a été retenu. Il reflète fidèlement l'engagement des équipes et des acteurs impliqués, tout en affirmant une volonté commune d'audace, de créativité et d'innovation.

Le projet s'inscrit dans la continuité de l'histoire de la MAJT, de son organisation tout en ouvrant de nouvelles perspectives. Des débats ont eu lieu lors des séminaires, en particulier sur les valeurs de l'association et de leur traduction dans les pratiques quotidiennes. Un thème fort a traversé l'ensemble des échanges, celui de l'amour, l'amour de son métier, entendu comme l'engagement profond envers les missions, le sens donné à l'action et la volonté de renforcer l'implication de chacun auprès des publics accueillis.

Consultez le projet associatif

Une friperie solidaire au cœur de la résidence

Dans une démarche à la fois solidaire, durable et accessible, une friperie a été mise en place au sein des résidences. Pensée avec et pour les jeunes, cette initiative vise à proposer une autre manière de consommer, tout en favorisant l'entraide et la participation de chacun.

Le principe est simple : les vêtements sont accessibles en échange d'un don libre, permettant à tous de s'habiller à petit prix. Au-delà de l'aspect pratique, ce projet crée un espace de rencontre, d'échange et d'implication au sein de la résidence.

À travers cette action, la MAJT souhaite encourager des initiatives concrètes, utiles au quotidien, et porteuses de valeurs de solidarité, de responsabilité et d'écologie.

RA 2025 : La réforme de l'Aide à la Gestion Locative Sociale (AGLS)

L'AGLS a fait l'objet en 2025 d'une réforme élaborée par la DIHAL (Délégation Interministérielle à l'hébergement et à l'Accès au Logement), en concertation avec l'UNAFO (Union Professionnelle du Logement Accompagné) et l'UNHAJ (Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes).

Elle vise à assurer une répartition plus équitable de l'aide, à garantir une plus grande lisibilité pour les gestionnaires et à recentrer leur dialogue avec l'Etat sur la mise en œuvre de la gestion locative sociale et des projets sociaux.

Elle doit permettre de systématiser le versement de l'aide à toutes les résidences sociales existantes et aux nouvelles résidences dès leur ouverture.

Un nouveau forfait par logement est mis en place tenant compte des caractéristiques propres à chaque résidence. L'Etat nous a donc questionné de même que l'ensemble des acteurs concernés pour identifier les capacités de logements de chacun.

Notre réponse a permis d'étendre le champ de l'AGLS à la RJAM (Résidence Jeunes Actifs en Mobilité), créée depuis 2012 et qui n'en bénéficiait pas.

Une réforme dont le véritable impact sera à mesurer sur l'évolution des droits réservataires et du rôle dévolu au SIAO pour la mise en œuvre de conventions tri-partites : Etat, SIAO et Gestionnaire.

Gestion des FEI

Suite à sa dernière évaluation HAS (Haute Autorité de Santé) en Février 2024, la MAJT s'est doté d'un outil permettant une démarche d'amélioration continue et la gestion des FEI et FEIG (Fiche d'évènements indésirable "graves"). Sur l'année 2025, 18 déclarations ont été recensés sur la totalité des services de l'association :

FEI : Sur la période 01/01/2025 au 31/12/2025 :

18 déclarations d'évènements indésirables

Répartition par service :

42.86 % des FEI concernent le FJT Thumesnil

34.29 % des FEI concernent le fonctionnement associatif (siège social)

17.14 % des FEI concernent le FJT Atrihome

5.71% des FEI concernent la RJAM Atrihome

Les thématiques les plus fréquentes dans les FEI sont les suivantes : détresse psychologique, dégradation, comportements inappropriés (violence physique et/ou verbale)

Elles concernent majoritairement les résidents (85%), les professionnels (8%), ensuite viennent les prestataires, visiteurs ou service de veille.

Dans une perspective de réponse rapide et d'amélioration de la gestion des FEI, plusieurs déclarations ont fait l'objet de temps de concertation, de régulation ou encore de création de procédures spécifiques.

Participation au Congrès de l'UNHAJ : Le village des initiatives

Dans le cadre du Congrès de l'UNHAJ, la MAJT a participé au Village des Initiatives, un espace dédié à la valorisation des projets portés par les structures du réseau. Cet événement a constitué une opportunité de partager nos pratiques, d'échanger avec des acteurs du secteur et de mettre en lumière nos actions en faveur de l'accompagnement des jeunes. À cette occasion, la MAJT a choisi de présenter une approche globale des parcours logement, en articulant deux dispositifs complémentaires : le SAS "Jeunes en rupture" et le dispositif KIALA. Cela a permis de valoriser la continuité de l'accompagnement proposé, depuis l'accueil de jeunes en situation de rupture jusqu'au suivi dans le logement autonome.

Le SAS, a démontré sa capacité à mobiliser et réinsérer des jeunes éloignés de l'hébergement, en s'appuyant sur un accompagnement structuré et un travail partenarial renforcé.

Le dispositif KIALA illustre la volonté de la MAJT de s'inscrire dans la durée, en accompagnant "l'après résidence". (cf. page KIALA)

La participation à ce temps fort a permis de valoriser des réponses concrètes aux enjeux actuels du secteur, mais aussi à renforcer la visibilité de la MAJT et à partager des pratiques inspirantes autour des parcours résidentiels des jeunes.

Vacances Ouvertes

En collaboration avec l'association Vacances Ouvertes », 15 jeunes des RHJ Thumesnil et Atrihome ont pu bénéficier de l'octroi de chèques vacances pour compléter leurs budgets.

Ils ont à cet effet élaboré un projet individualisé de départ : description des séjours prévus, mise en place d'un budget, objectifs attendus. Ils ont été accompagnés par l'équipe d'animation

Une commission interne a retenu les projets les plus pertinents, en veillant à ne retenir que de nouvelles candidatures.

Les projets retenus ont été diversifiés, du simple souhait de découvrir des lieux, des cultures à celui de retrouver des amis éloignés voire la famille. Des temps de séjours variés, en fonction des projets et des formes d'accueil, l'hébergement chez des amis ou dans la famille permettant une plus grande latitude.

Un bilan a été fait avec chacun d'entre eux au retour.

Une collaboration qui va se poursuivre et qui renforce les capacités d'autonomie des jeunes.

Mouvement de direction

Comme annoncé dès 2024, des changements sont intervenus dans la direction de l'association.

Après huit années à la direction de la MAJT, Olivier DEVOS a fait valoir ses droits à la retraite. Une demande planifiée et préparée depuis deux ans pour une continuité des projets et services de l'association.

Maryse BARREZ, directrice adjointe, présente depuis 30 ans au sein de l'équipe de permanents a ainsi pris les fonctions de Directrice Générale au 1er septembre 2025, sur décision du Conseil d'Administration. Une ancienneté et une expérience de même qu'une collaboration affirmée depuis deux ans sur l'ensemble des projets qui permettra d'engager encore plus la MAJT dans le développement de ses réponses aux jeunes.

Elle sera secondée par Morgan DELEPLACE, ancien responsable du Pôle Educatif, nommé au poste de Directeur adjoint de l'association.

Conclusions
2025, une année charnière

L'année 2025 occupe une place particulière dans l'histoire de la MAJT.

Elle s'inscrit dans une période de transition entre deux projets associatifs : l'un arrivant à son terme, l'autre s'élaborant tout au long de l'année, dans un contexte marqué par un changement de direction générale.

Un nouveau projet associatif dont la conception s'est appuyée sur une démarche participative associant la gouvernance, les salariés, les partenaires, les résidents. **Cette dynamique collective a permis de renforcer la mobilisation, de favoriser l'adhésion aux orientations retenues et de préparer les évolutions à venir.**

Cette année s'inscrit dans la continuité des actions menées en faveur de l'hébergement et de l'insertion des jeunes, tout en étant résolument tournée vers l'avenir. Elle est porteuse d'ambition, d'audace, de créativité.... et d'amour, au sens d'un symbole d'engagement et de dévouement à une cause et qui traduit la part de militantisme de nos équipes.

Ces orientations reposent sur des termes forts mais nécessaires face aux incertitudes que nous affrontons quotidiennement pour assurer accueils, hébergements et accompagnements de qualité, apporter des réponses adaptées aux problématiques rencontrées et poursuivre nos efforts d'innovation malgré des contraintes budgétaires.

Toutefois, ces incertitudes doivent être relativisées au regard de celles vécues par les publics accueillis. Celles-ci sont majoritairement marquées par la pauvreté, l'isolement, des problématiques de santé, d'emploi, de formation, des difficultés administratives, dans des contextes nationaux et internationaux complexes et anxiogènes.

A cet égard, les données du présent rapport traduisent toutes ces incertitudes. Celles relatives aux accueils, hébergements et l'accompagnement témoignent de la précarité et des nombreuses vulnérabilités des publics souvent confrontés à des parcours de vie complexes, parfois profondément chaotiques.

Par ailleurs, celles concernant le fonctionnement de l'association font apparaître des questionnements et des inquiétudes quant aux modalités de gestion de demain de nos structures, que ce soit en matière d'admissions des publics, de financement ou de prise en compte de problématiques nouvelles. A titre d'exemple, le nouveau protocole avec le département ou l'application des droits réservataires de l'État, déjà évoqués en 2024, n'ont pas trouvé application concrète en 2025. Ils se construisent progressivement selon de modalités qui demeurent encore partiellement incertaines et que nous ne maîtrisons pas encore.

Au-delà de ces constats, elles mettent également en lumière, et c'est essentiel, les dynamiques engagées au service de l'insertion et de l'accès à l'autonomie des publics accueillis, les capacités de ces derniers à se mobiliser et avancer malgré les difficultés, en répondant à des appels à projets.

En 2025, des axes de travail spécifiques ont été développés en matière de lutte contre la précarité alimentaire, de lutte contre les addictions, de maîtrise des énergies. Des réponses nouvelles, innovantes qui ont pour objectif de compléter notre offre de service et optimiser les capacités d'autonomie des publics.

Des réflexions se sont également engagées au sein de nos équipes pour des réponses adaptées aux réalités économiques des jeunes en intégrant les enjeux environnementaux, en lien avec les résidents des différents sites. Des projets sont à venir et viendront compléter ceux précédemment cités.

Globalement, les offres d'accompagnement, d'animation et d'aides à l'accès au logement autonome, se sont élargies dans le cadre de nouvelles transversalités inter établissements de l'association mais aussi inter RHJ de la Métropole. Une promotion et une mutualisation des savoirs faire, un défi que la MAJT entend relever dans les années à venir, afin de répondre aux attentes des publics tout en faisant face aux contraintes budgétaires

Si l'année 2025 traduit pleinement les volontés d'évolutions de la MAJT, un sujet demeure source de questionnement : celui de la relocalisation de la résidence Thumesnil à Lille.

Engagé depuis près de dix ans, ce projet s'inscrit désormais dans des perspectives réelles sur la Métropole Lilloise. Il va permettre d'offrir à la MAJT l'opportunité de relever de nouveaux défis, notamment dans la conception de l'habitat jeune, l'approche des thèmes de l'inclusion, des enjeux environnementaux et d'approches intergénérationnelles.

Toutefois cette relocalisation nécessitera encore quelques années, posant des enjeux importants, surtout en matière de maitrise budgétaire.

Si les lieux actuels restent en activité et continuent d'apporter des réponses à de nombreux besoins d'hébergement pour les jeunes les plus précaire, leur maintien ainsi que celui des services associés représentent un risque financier significatif pour la MAJT.

Les comptes 2025 en témoignent, avec un déficit lié à ce site, dans des montants non négligeables.

Une telle situation ne saurait perdurer au regard des ambitions posées, sans un engagement renforcé de l'ensemble des acteurs concernés afin d'éviter la fermeture de 111 places d'hébergement, dans un contexte local tendu et face aux attentes des pouvoirs publics envers les jeunes les plus vulnérables.

La MAJT demeure pleinement une association engagée et prendra toute sa part pour permettre l'aboutissement de ce projet dans les meilleurs délais.

Un réseau de partenaires

Les Partenariats

L'ensemble des actions développées par la MAJT repose sur des partenariats diversifiés. Ils sont indispensables dans la construction des réponses apportées aux publics accueillis et hébergés.

Perspectives 2026

L'année 2026 s'inscrit pour la MAJT dans une dynamique à la fois de consolidation, d'adaptation et de projection. Dans un contexte marqué par l'évolution des besoins des jeunes accueillis, par des exigences renforcées en matière d'accompagnement et par la poursuite de transformations organisationnelles, l'association entend maintenir la qualité de ses réponses tout en préparant les conditions de son développement futur. Les perspectives présentées dans ce chapitre traduisent cette volonté d'agir avec pragmatisme, vigilance et ambition, au service des résidents, des partenaires et des professionnels engagés au quotidien.

1

Maintien de la résidence Thumesnil

Dans l'attente de la relocalisation, le Conseil d'Administration en lien avec VILOGIA a acté le maintien d'activité sur le site. Des travaux de mise en sécurité des lieux, de réfection des logements mis à disposition vont s'effectuer durent l'année 2026 pour optimiser les conditions d'habitabilité.

2

Formation des professionnels

Face à la complexité croissante de notre environnement, des publics, la MAJT s'est engagé dans la formation de ses personnels depuis plusieurs années. 2026 verra cet effort s'accentuer.

3

Déploiement de SIHAJ

A compter du 1er Janvier 2026, la MAJT changera de logiciel de Gestion Locative. C'est l'outil développé par notre union nationale qui a été retenu : SIHAJ. Des nouvelles fonctionnalités seront ainsi opérationnelles au service des publics accueillis.

4

Enquêtes de satisfaction

Soucieuse d'améliorer en continu ses réponses dans ses domaines d'intervention, la MAJT engagera en 2026 des enquêtes de satisfaction auprès de ses résidents mais aussi auprès des jeunes bénéficiant des services de l'association.

5

SAS Département

Fort d'une expérience Sas, dans le cadre du projet Jeunes en rupture terminé fin 2025, la MAJT a œuvré pour la poursuite du dispositif. Le Département du Nord s'est ainsi positionné et le Sas devrait accueillir en 2026 des jeunes EVA en difficultés d'orientation.

6

Application du nouveau protocole départemental

En 2025, un nouveau protocole a été établi et signé avec le département du Nord. Il doit être complété dans ses critères et modalités de subvention. La MAJT restera particulièrement vigilante sur ces évolutions.

7

Application droit réservataire SIAO

En 2026, des conventions viendront définir les conditions d'application du droit réservataire tel que défini dans nos conventions APL. Ce droit a été dévolu au SIAO. Les modalités d'attribution de nos logements s'en trouverons modifiées.

Maison d'Accueil du Jeune Travailleur

Siège social :
11 rue Abélard
59000 LILLE

Tél : 03 66 72 91 33
contact@majt-lille.org

www.majt-lille.org
contact@majt-lille.org

Résidence Atrihome
11-13 rue Abélard
59000 LILLE

Tél. 03 66 72 91 33

Dispositif KIALA
23 rue Michel Ange
59000 LILLE

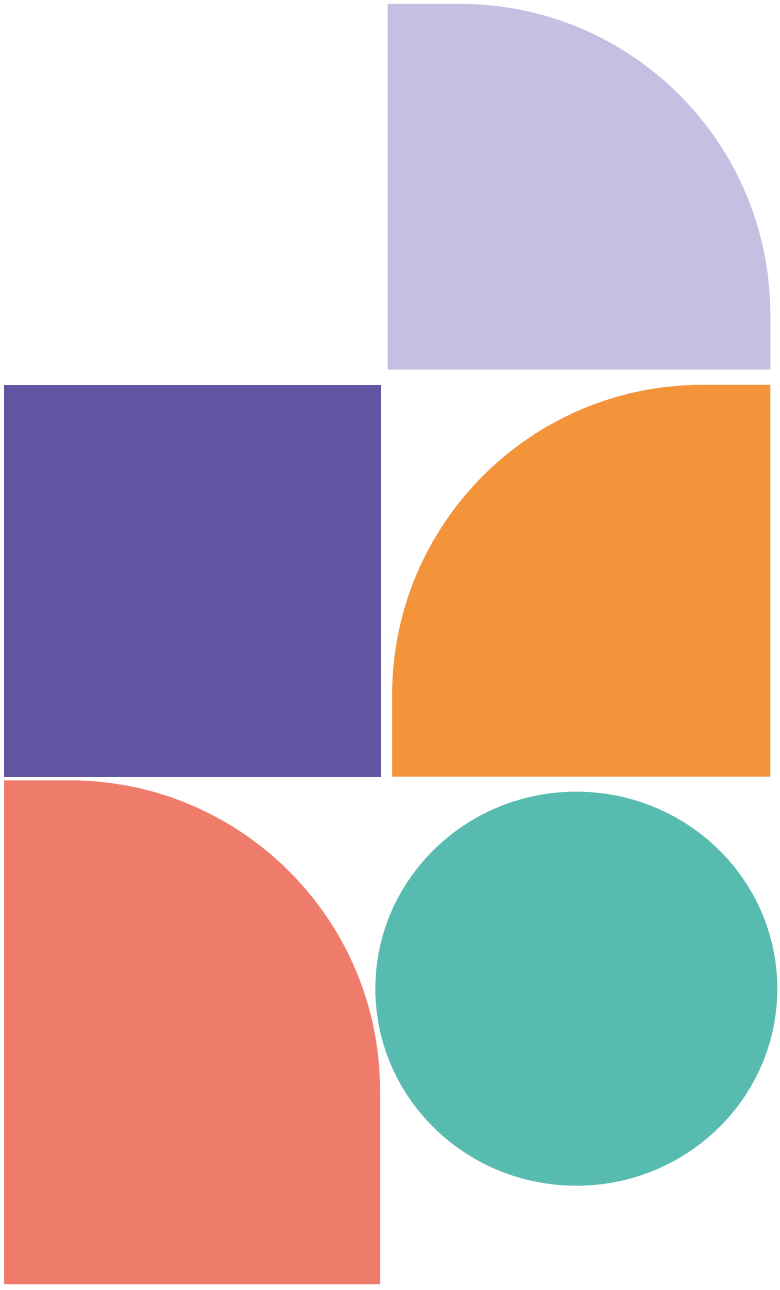

Réalisation : Atouts Komplys - Photographies : MAJT / Freepik

Association membre de :

Avec le soutien financier de